



Procès verbal de la Réunion du Conseil d'Administration

du 26 mai 2015

Présents : Pascal Lapkine, Magali Margot, Chantal Mora-Tâche, Séverine Rivière, Pascal Teillet, Lionel Dumats, Alain Meyer, Gaël Raballand.

Absent excusé : Patrick Fontenelle.

Ouverture de la séance : 19h45

ORDRE DU JOUR

- 1 - Préparation du Planning des différentes actions à mener
- 2 - Bon de résa matériel
- 3 - Point Matériel/arcs
- 4 - Point sur la Trésorerie
- 5 - Local de stockage
- 6 - Cahier des charges et subventions pour les championnats
- 7 - Examen arbitre
- 8 - Arbitrage (réunions, Tir, coordonnées)
- 9 - Stages Catherine Bichard
- 10 - Le 3D (location, prêt)
- 11 - Spécial Jeunes
- 12 - Médailles
- 13 - Questions diverses

1 - Préparation du Planning des différentes actions à mener

Pascal L. nous présente le planning et nous ajoutons des dates et événements importants. Pascal le finalisera et nous l'enverra. Séverine le mettra sur le site.

2 - Bon de résa matériel

Rajouter une ligne pour la location des bêtes. Fin prêt, il peut officiellement être utilisé et est disponible sur le site.

3 - Point Matériel/arcs

Patrick a terminé le recensement des arcs. Il y a quelques manques. Nous devrions faire un point très précis au retour des arcs. Chantal prépare un courrier aux clubs concernés pour un retour mi-juillet, début août au plus tard.

4 - Point sur la Trésorerie

Nous attendons la subvention de fonctionnement de 1800 € du Conseil Départemental. Pascal L. doit voir le Crédit Mutuel pour le mécénat.

5 - Local de stockage

Le nouveau local est situé à Saint Gervais chez un archer du club de Beauvoir.
Avantages : propre, une partie cimentée, grand, attenant à l'habitation, quelqu'un sur place en permanence et Alain et Gaël peuvent s'y rendre aisément et rapidement, bien sécurisé et de coût moindre que celui du Beignon.
Inconvénients : excentré, convention de location, indemnité au propriétaire.
Cela est plutôt positif nous continuons les négociations et finalisons une convention pour la prochaine réunion.

6 - Cahier des charges et subventions pour les championnats

Un cahier des charges est en cours pour tous les championnats départementaux. Après correction et harmonisation, Gaël les mettra sur le site. A l'intérieur de chaque cahier des charges, il est indiqué le montant de la subvention.

7 - Examen arbitre

Magali nous indique qu'elle a repassé les épreuves en avril et que les résultats ne sont pas encore parus. Elle précise que les stagiaires ont reçu une attestation d'inscription à la formation, mais qu'il n'y a toujours pas d'émargement le jour de passage de l'examen. Nous attendons les résultats avant de voir ce que Magali veut faire.

8 - Arbitrage (réunions, Tir, coordonnées)

Gaël indique qu'il n'y aura pas de réunion avant que le calendrier ne paraisse. Aujourd'hui, il y a un souci avec le logiciel de modification de la FFTA. Pascal L. se propose de rencontrer Alain Bossard pour essayer de résoudre ce problème.
Pour le tir des arbitres, cela sera vu lors de la réunion des arbitres.
Gaël déplore le manque de disponibilité et de réactivité des arbitres pour les inscriptions sur les concours.
Les coordonnées des arbitres seront envoyées à chaque arbitre.

9 - Stages Catherine Bichard

Catherine ayant donné ses disponibilités prévisionnelles, Chantal va préparer un courrier aux Présidents de club en précisant les modalités suivantes :

- Recevoir le stage une ½ journée ou une journée complète entre septembre et février,
- Fournir la ciblerie et les blasons,
- Ouvert aux archers de 10 à 25 ans et aux adultes compétiteurs (groupe de 8 à 12 archers de tout club)
- Moyennant une participation de 10 €/archer la ½ journée et 15 € la journée

- Toute inscription payable à l'avance au Comité et non remboursable (sauf cas de force majeure)

10 - Le 3D (location, prêt)

Location des bêtes pour les concours en Vendée et à l'extérieur au même prix. La caution sera fixée en fonction de la valeur de la bête et ne pourra pas être inférieure à 100 € la bête.

Pour les démonstrations promotionnelles dans les clubs vendéens, prêt de quelques bêtes.

11 - Spécial Jeunes/débutants

Il faut relancer les rencontres « spécial débutants » et demander aux clubs la remise en place pour la rentrée de septembre. Alain et Gaël réfléchissent à un cahier des charges et souhaitent que les dates apparaissent au calendrier.

12 - Médailles

Le sujet est reporté à la prochaine réunion compte tenu du manque d'éléments pour choisir correctement.

13 - Questions diverses

Alain pense que certains clubs traînent un peu pour régler les factures. Dorénavant, la mention « A régler dans les 15 jours suivant réception » apparaîtra sur chaque facture éditée par le Comité. Merci aux clubs de respecter ces délais.

Fin de séance : 23h30

Le Président,



La Secrétaire Générale

